

Guy Roustang

Laboratoire d'Économie et de Sociologie du travail (Lest), CNRS, Aix-en-Provence

MONDIALISATION ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

L'économie solidaire peut-elle être une alternative à la mondialisation libérale ? La question peut paraître ridicule. Si l'antinomie est évidente entre la mondialisation et la proximité dont se réclame l'économie solidaire, il reste que la mondialisation libérale impose sa loi à l'univers, alors que l'économie solidaire semble cantonnée au local et ne pouvoir présenter que des réalisations limitées et de faible portée. L'idée que l'économie solidaire pourrait être une alternative à la mondialisation libérale repose cependant sur les arguments suivants, elle est une utopie positive à même :

- de s'opposer au « parti unique du libre échange »¹ (Supiot, 2001), en agissant pour réencadrer l'économie dans le politique, pour orienter la création de richesses en fonction de finalités ayant signification humaine ;
- et ainsi de rallier des forces qui sont déjà à l'œuvre pour limiter la suprématie de la mondialisation libérale.

La mondialisation libérale pousse à bout la logique économique qui fait fi des spécificités d'un territoire, d'un passé, d'une culture. La notion de prix mondiaux ou la mesure de la richesse à partir du PIB prétendent comparer tous les pays à partir d'un même étalon ; l'argent s'impose comme mode d'échange universel. La logique du capital est sans frontières et cherche à travers le monde les meilleures occasions de profit. Il y a homogénéisation de l'espace public par la marchandisation (E. Dacheux)² et destruction du politique. La mondialisation libérale favorise la concentration des pouvoirs économiques entre les mains des multinationales et retire aux différents peuples la maîtrise de leurs évolutions. La mondialisation libérale est une utopie négative, un discours idéologique, celui du marché auto-régulateur, alors même que dans bien des cas il s'agit d'une fiction. C'est ainsi que bien des prix « mondiaux » de produits agricoles, loin d'être le résultat d'une confrontation d'une offre et d'une demande sur un marché auto-régulateur sont abondamment subventionnés par les États de pays riches.

L'insuffisance des modes de régulation du fordisme

La mondialisation remet en cause les régulations de l'économie de l'époque fordiste. Avec l'État Providence, le droit du travail a donné au travailleur dépendant un certain nombre de garanties que le contrat de travail négocié entre partenaires trop inégaux ne pouvait pas lui apporter. Le salarié a bénéficié d'un statut (Castel, 1995), grâce à la loi ou aux conventions collectives expressions de l'intérêt général. Dans le modèle de l'État Providence, c'est le public qui englobe le privé et le soumet à des valeurs universelles. La mondialisation libérale tend au contraire à faire du contrat une catégorie universelle, elle « célèbre d'un même mouvement les vertus du libre-échange et celle du contrat » qui tend à ne reconnaître que les obligations négociées entre des partenaires supposés égaux. « Le mythe occidental d'une société réduite à une poussière d'individus rationnels maximisant leur intérêt méconnaît les données de base de l'anthropologie », il tend aujourd'hui à s'étendre au monde entier. Il y a renversement des valeurs par rapport à l'État Providence en ce sens que le droit commercial serait le droit mondial par excellence. Avec la perspective néo-libérale « le droit de la concurrence occupe la place d'un droit constitutionnel à l'échelle planétaire » (Supiot, 2001).

Devant cette remise en cause des modes de régulation qui ont fait leurs preuves, il serait illusoire de se contenter de résister à leur démantèlement. Si les compromis de la période fordiste ont permis aux salariés d'échapper à une exploitation sans garde-fou et de profiter en tant que consommateurs de l'enrichissement, ils ont laissé libre cours à l'économisme dont les méfaits apparaissent aujourd'hui clairement, la mondialisation ne faisant qu'en accentuer les traits. Il s'agit donc de relever de nouveaux défis et cela ne pourra se faire qu'avec de nouveaux acteurs et de nouvelles modalités d'action.

Le capitalisme a changé de nature avec la tertiarisation des économies. S'il continue à contrôler des matières premières stratégiques comme le pétrole, à étendre à toute la planète ses marchés des biens d'équipements, des biens durables, et de certains produits alimentaires, sa domination s'étend maintenant au contrôle des informations, des images et des idées. Ce capitalisme culturel d'un nouveau type exerce sa fascination sur le monde entier. Dans les pays du Nord, la progression de la logique marchande entraîne une hypertrophie du consommateur aux dépens du citoyen, et il serait déraisonnable de ne pas voir là le principal danger encouru par les démocraties. Dans les pays du Sud, les bourgeoisies de bien des pays voient tout le profit qu'elles peuvent tirer des perspectives de « modernisation » qui leur sont offertes, même si cette modernisation laisse de côté une proportion très importante de la population qui peine à simplement survivre.

Les compromis qui ont atteint leur plein épanouissement au cours de la période fordiste et qui reposaient sur le clivage entre travailleur et citoyen ne permettent pas de lutter contre l'économisme, contre la subordination du politique à l'économique, dans les idées, dans les têtes et les institutions. L'économisme aujourd'hui menace les bases du vivre ensemble en glorifiant l'individu-consommateur aux dépens de l'homme indissociable de ses diverses appartenances. L'économisme va aussi de pair avec une dynamique de la croissance dont la logique repose sur une consommation

accrue et superfétatoire des privilégiés³, en laissant de côté une proportion accrue de chômeurs et d'exclus au Nord et des pans entiers de la population au Sud.

Intérêt et ambiguïté de l'appellation économie solidaire

L'appellation d'économie solidaire présente l'inconvénient de donner à penser que le cœur du problème est d'ordre économique, qu'encourager l'économie solidaire se justifie d'abord par des considérations économiques et sociales, parce que l'économie solidaire contribue à découvrir de nouveaux marchés, à créer des emplois, à lutter contre l'exclusion. L. Fraisse souligne les dangers d'une argumentation stratégique qui cherche à inscrire l'économie solidaire dans la logique dominante au lieu de situer principalement la contribution de l'économie solidaire au renforcement de la démocratie. L'appellation d'économie solidaire a au moins le mérite de souligner que le renouveau démocratique passe par une politisation de l'économie, que c'est un passage obligé. Il est en effet illusoire de penser qu'un renouveau démocratique pourra s'effectuer en marge de la vie économique, ou à côté d'un monde économique laissé à lui-même, puisque c'est l'économisme qui est un des principaux vecteurs dans notre société de la dépolitisation, que le capitalisme culturel tend à imposer certaines représentations du progrès, qu'il structure les modes de vie autour de la consommation marchande souvent insignifiante.

Quand l'économie solidaire se caractérise comme l'ensemble des réalisations visant à démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens en articulant de manière permanente les dimensions économique et politique (J.-L. Laville), on perçoit bien les véritables enjeux. Si avec l'État Providence il y avait déjà une certaine soumission du privé au public, dans la mesure où des valeurs universelles, comme le refus de considérer le travail comme simple marchandise, venaient déjà encadrer le fonctionnement du capitalisme, aujourd'hui non seulement il y a risque de régression par rapport aux compromis fordistes, mais nécessité d'aller beaucoup plus loin dans le réencastrement de l'économique dans le politique, compte tenu des nouveaux défis à relever. Le renforcement du capital social mis à mal par l'individualisme négatif et la lutte contre les inégalités croissantes au Nord comme au Sud sont des objectifs essentiels pour l'économie solidaire.

Une politisation d'un certain type

À partir de leur vécu quotidien des hommes et des femmes s'interrogent, échangent, ébauchent des réponses à leurs attentes. Ils sortent ainsi de leur isolement, ils donnent et reçoivent des autres, constituant ainsi une identité qui repose sur une reconnaissance mutuelle (I. Guérin). Ils

inscrivent les échanges économiques dans des échanges interpersonnels (J. Blanc, C. Ferraton, G. Malandrin) et reprennent un peu d'autonomie par rapport aux conditionnements multiples qui les écrasent. La prise de parole et la mise en mouvement des plus démunis sont des moyens essentiels de lutte contre l'exclusion. Il serait important à ce propos de mieux apprécier dans les analyses ce qui dans les initiatives vient des exclus et ce qui est dû à des médiateurs eux-mêmes bien intégrés et qui se mettent au service de personnes peu armées pour sortir elles-mêmes de leur isolement.

La lutte contre les inégalités et pour un réencastrement de l'économie passe au moins autant par une prise de conscience de ceux qui ne manquent de rien et qui sont aliénés par un système qui les pousse à en vouloir toujours plus aux dépens des plus démunis au Nord comme au Sud. C'est tout un débat politique qu'il s'agit de lancer sur le contenu de la croissance en ne se contentant pas de dénoncer la mondialisation libérale, car il s'agit de reconnaître que la politisation de l'économie passe aussi et surtout par un questionnement sur nos modes de consommation (Roustang, 2002). Au temps du capitalisme industriel, chacun pouvait se persuader, y compris un militant ouvrier, qu'en revendiquant pour lui-même il se battait aussi pour les moins rémunérés qui étaient ainsi tirés vers le haut. Aujourd'hui il faut au contraire reconnaître qu'en agissant ainsi on creuse le fossé qui nous sépare des plus démunis au Nord comme au Sud, car les ressources sont limitées. La notion de biens communs de l'humanité souligne la nécessité de permettre à tous l'accès aux biens essentiels que sont l'eau, la nourriture, la santé, l'éducation, le logement, sans oublier le respect des différentes cultures qui doivent conserver une certaine maîtrise de leurs évolutions. Mettre les biens communs de l'humanité à la base du développement, c'est là aussi réencastrement l'économie et prendre le contre-pied de la mondialisation libérale, c'est s'opposer au droit de la concurrence comme institution mondiale. En même temps c'est souligner combien la régulation de l'économie qui reposait essentiellement sur les États Nations doit maintenant être complétée par d'autres instances au niveau international.

Le commerce équitable, susceptible de connaître des développements importants, repose aussi sur une prise de conscience par le consommateur riche du Nord de l'injustice des rapports économiques Nord/Sud. Une partie des finances solidaires vise aussi à ce que l'épargnant des pays riches consacre une partie de ses revenus à investir dans le logement des plus démunis, comme c'est le cas avec Habitat et Humanisme en France, ou dans de multiples projets de développement dans les pays du Sud, à travers des fonds communs de placement spécialisés. Si tous les militants pour une autre mondialisation sont en même temps partie prenante de réalisations très concrètes de ce type, leur combat deviendra alors de plus en plus crédible.

Comme le souligne B. Floris l'économie solidaire qui se présente comme une logique différente de celle du marché libéral et de celle de la régulation étatique met en valeur des espaces de débat où il y a co-construction des choix. E. Dacheux précise que les espaces publics, dont il est question dans les différentes réalisations de l'économie solidaire, représentent un niveau du politique qui se distingue des lieux de pouvoirs institués (assemblées et gouvernements) qui font prin-

cipalement l'objet de la science politique. Les analyses de différentes réalisations montrent comment il y a confrontation permanente entre intérêts privés pour l'élaboration d'un intérêt commun, en maintenant la tension entre autonomie des personnes et appartenance à un collectif (I. Guérin). D. Cérézuelle montre comment l'autoproduction accompagnée tout en consolidant la sphère privée est un tremplin pour la participation à la sphère publique. Face à la mise en cause des modes de régulation de la période fordiste contre laquelle il faut résister, on voit bien l'importance de développer des modes de socialisation et de responsabilisation qui relèvent de la démocratie participative pour lutter contre le retrait dans le privé qui anémie nos démocraties. Pour véritablement peser sur les évolutions politiques, encore faudrait-il que les différents secteurs de l'économie solidaire à la fois explicitent en quoi ils sont une réponse aux nouveaux défis du capitalisme culturel et mondial et à la fois se mettent en réseaux et passent des alliances (Roustang, 2002, p. 179 et 192).

Il est symptomatique que les luttes contre la mondialisation libérale aient été portées principalement par des ONG et des mouvements citoyens et non pas par les organisations syndicales. Cela illustre bien le fait que la centralité des luttes se déplace du monde du travail et de l'entreprise vers des thématiques plus globales telles que la protection de l'environnement. Dans la mesure où bien des analyses montrent qu'il y a depuis un quart de siècle à la fois progrès économique, tel que nous le mesurons, et régression sociale et politique, il faut bien reconnaître qu'il devient de plus en plus artificiel de se centrer sur le niveau de revenu monétaire alors que ce revenu n'est qu'un élément du mode de vie, qui comprend notamment la signification même de la vie de travail, l'accès aux services publics, la qualité de l'environnement social, culturel ou naturel. Politiser l'économie, c'est ne plus se contenter de donner le maximum de moyens au consommateur individuel, c'est s'interroger et agir sur ce qui conditionne les choix du consommateur, sur les données structurelles, sur l'image du progrès véhiculée par la publicité omniprésente, sur l'organisation urbaine, l'aménagement des territoires et des temps sociaux.

Penser les différences entre le Nord et le Sud

Si l'on est convaincu que l'opposition à la mondialisation libérale passe au Nord comme au Sud par le refus de considérer que le monde est une marchandise, par le refus de faire de l'argent l'étalon hégémonique universel, encore faudrait-il ne pas se contenter de l'abstraction symétrique qui consisterait à faire de l'économie solidaire une réponse universelle et généralisante. À peu près tout reste à faire pour situer les différentes réalisations de l'économie solidaire dans chacune des sociétés et en comprendre la signification véritable en fonction d'une histoire, d'une culture, du type d'économie dominante, d'une certaine organisation des pouvoirs et des relations sociales. Par exemple, dans la perspective de l'économie plurielle, selon l'importance respective du secteur

public, de l'économie de marché, de l'économie informelle et domestique, les possibilités de l'économie solidaire et ses modalités de développement seront très différentes selon les pays. Au-delà du recensement nécessaire des réalisations qui peuvent, selon des critères communs, relever de l'économie solidaire dans les différents pays, il serait très précieux de procéder à de véritables comparaisons internationales (Maurice, 1989) qui iraient au-delà d'études descriptives juxtaposées. Cela serait la base de véritables confrontations qui permettraient un enrichissement mutuel et des collaborations internationales plus fructueuses, car plus conscientes à la fois des similitudes et des différences.

Selon le regard porté sur l'économie solidaire, on peut considérer qu'elle est insignifiante compte tenu de la modestie des réalisations qu'elle peut afficher ; ou au contraire souligner qu'elle est une espérance, un foyer qui peut donner à quantité de réalisations leur véritable signification. Elle représente une utopie positive susceptible de dynamiser bien des acteurs en les renforçant dans la conviction qu'ils sont la véritable chance d'une autre mondialisation. Les différentes contributions de ce numéro d'*Hermès* manifestent une cohérence de plus en plus évidente dans les analyses et les ambitions affichées. Il est clair que l'économie solidaire n'est pas une économie caritative réservée aux plus pauvres et qui serait supplétive de l'économie libérale, ni une économie locale aveugle aux enjeux internationaux (J.-L. Laville) mais qu'elle est une réponse politique adaptée à un nouveau type de rapport économie-société propre à notre époque.

Avec la notion d'économie plurielle, les tenants de l'économie solidaire ont voulu lutter contre les prétentions à l'hégémonie de l'économie de marché. Ils ont souligné ainsi qu'il existe d'autres formes d'activité économique que l'économie de marché qui sont essentielles pour l'équilibre de toute société. Mais dans la mesure où l'économie solidaire affiche son ambition de ré-encastrier l'économie dans le politique et le culturel, au-delà des réalisations dont elle peut faire état, elle indique les principes qui doivent présider au fonctionnement de l'économie de marché et du secteur public. Fraisse écrit « La prétention à faire modèle de développement va donc au-delà de la reconnaissance de la spécificité statutaire ou sectorielle des entreprises et d'initiatives d'économie solidaire et pose l'ambition de peser globalement sur les modes de régulation économiques »⁴. L'analyse des mutations d'un hôpital public illustre bien comment un service public peut participer au projet politique « de ré-encastrement de l'économique dans le social par l'hybridation de logiques différentes » (D. Goujon, J. Poisat).

À propos du commerce équitable, E. Bucolo souligne que l'achat n'est pas seulement un acte économique, mais un acte citoyen qui procède d'autres rationalités que la recherche du moindre prix. Le commerce équitable est un « espace civique qui relie les acteurs sociaux du Nord et du Sud », il peut être pensé comme modèle de développement « pour la restructuration des territoires, des cultures locales, de la protection de l'environnement ». Bucolo pense que la coopération entre producteurs du Sud et acteurs de l'économie solidaire au Nord pourrait mettre en synergie plusieurs dynamiques en faveur du développement : commerce équitable et soutenable, micro-crédit, promotion de micro-entreprises et de banques éthiques, innovation locale etc.

Pertinence de l'économie solidaire et alliances possibles

L'économie solidaire ne sera qu'une mode passagère si elle se contente de mettre en valeur des réalisations exceptionnelles mais non généralisables, car reposant sur le charisme de personnes hors normes. L'avenir dira si les différents domaines de l'économie solidaire s'avèrent capables :

- de travailler avec méthode sur les conditions d'une multiplication des réalisations ;
- de mettre en inter-réseaux les différents domaines pour traiter en commun des questions transversales ;
- de faire reconnaître par les pouvoirs publics l'utilité sociale de l'économie solidaire pour répondre aux dangers de la déresponsabilisation des individus consommateurs. Les politiques comprendront-ils qu'il y va de l'avenir de nos démocraties ?

L'ambition de l'économie solidaire est bien d'être la forme de lutte la plus lucide contre l'autonomisation de l'économie, contre le risque de totalitarisme de l'argent-fou et d'anémie de la démocratie, car elle cherche à relier les engagements des individus-citoyens dans leur environnement proche ou lointain à une analyse actualisée des rapports économie-société à tous les niveaux, y compris bien sûr au niveau mondial.

L'économie solidaire ne peut nullement prétendre revendiquer un *pouvoir* quelconque sur ses alliés possibles, que sont l'économie sociale, les syndicats, les mouvements citoyens, les ONG, les tenants du développement durable. Si elle poursuit son travail d'élaboration d'une pensée au plus près des réalisations de multiples acteurs, qui inventent des réponses adaptées à une nouvelle situation, elle pourra tout juste ambitionner une certaine *autorité* (Arendt, 1972, p. 160) au sens de poser des fondations, d'inspirer une entreprise collective, qui s'inscrit dans une tradition de refus du matérialisme capitaliste et du chacun pour soi économiciste, tout en renouvelant les perspectives et les modalités d'action.

NOTES

1. Ce parti unique est constitutif du totalitarisme comme l'ont été antérieurement les partis uniques de la race ou des lois de l'histoire.
2. Les auteurs entre parenthèses sans mention de l'année font référence à leurs contributions dans ce numéro.
3. J.-P. Fitoussi écrit dans *Le Monde* du 31/12/02 « Dans une étude récente au titre évocateur – *Retour à Marie-Antoinette* – Edward Wolff conclut que 50 % du surcroît de richesse créée aux États-Unis entre 1983 et 1998 ont bénéficié aux 1 % des ménages les plus riches, et 90 % de cette même richesse aux 20 % des ménages déjà les plus favorisés. »
4. Dans mon livre *Démocratie : le risque du marché*, je rappelle la distinction nécessaire entre encadrement des marchés favorable à leur bon fonctionnement, et encastrement de l'économie qui limite l'emprise des marchés sur la société.

Guy Roustang

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARENDRT, H., *Crise de la culture*, chapitre « Qu'est-ce que l'autorité ? », Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1972.

CASTEL, R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

MAURICE, M., « Méthode comparative et analyse sociétale : les implications théoriques des comparaisons internationales », *Sociologie du Travail*, n° 2, 1989.

ROUSTANG, G., *Démocratie : le risque du marché*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002.

SUPIOT, A., « Vers un ordre social international ? », *L'Économie politique*, n° 11, 2001.